

Chères utilisatrices, chers utilisateurs de la salle de cinéma,

Adossé à la SFR Création, SONIMAGE est une plateforme technologique, destinée à la recherche et à la formation par la recherche.

Le cinéma de 65 places est équipé d'un matériel professionnel (projecteur de cinéma numérique NEC 1000 et un système son Dolby) qui permet de présenter, dans de bonnes conditions de projection, des contenus cinématographiques qui nécessitent une restitution optimale du son et de l'image. La régie de la salle est un espace technique sous contrôle d'accès électronique. Aussi, cet équipement professionnel nécessite quelques explications avant utilisation.

La régie est équipée d'un lecteur de Blu-ray. Pour diffuser des fichiers vidéo à partir d'un disque dur, d'une clef USB ou d'un lien internet, nous vous conseillons d'utiliser l'ordinateur i-mac (mdp : à demander auprès des moniteurs) qui se trouve en régie (connexion USB 3 ou USB-C) et qui est directement connecté au projecteur. Pour diffuser un DCP, merci de nous contacter et de fournir le DCP à l'avance afin de procéder à l'ingest.

En utilisant le clavier et la souris Bluetooth de l'ordinateur de la régie, il est possible de contrôler la diffusion des fichiers depuis la salle et la lumière de la salle à partir de la tablette. Cette solution qui consiste à utiliser l'ordinateur de la régie est plus fiable que celle qui consisterait à brancher votre ordinateur personnel à un boîtier HDMI sur le bureau des enseignants.

Il est indispensable de prendre contact avec le responsable (yoann.demoz@univ-grenoble-alpes.fr) afin d'envisager les questions techniques nécessaires à la diffusion ou à l'expérimentation envisagée.

Cet espace est réservable pour des activités de recherche auprès de la SFR Création (sf-recherche-creation@univ-grenoble-alpes.fr) et pour des activités de formation par la recherche auprès de votre composante. Un formulaire pour préciser vos besoins est à compléter depuis le site de la SFR Création : <https://sfr-creation.univ-grenoble-alpes.fr/fr/presentation/plateformes-espaces-creation>.

Cette plateforme peut éventuellement fonctionner sans personnel technique, mais il est nécessaire que vous vous rendiez disponible, afin que l'on puisse vous donner les explications liées à son fonctionnement qui doit s'envisager en autonomie. Pour l'année universitaire 2025-2026, des moniteurs étudiants assurent des permanences en fonction de leurs disponibilités et de la disponibilité des lieux.

Attention, la régie est fermée mais la salle reste ouverte. Aussi, merci de :

- Remettre le matériel dans la régie (micros, tablette, claviers, souris, lampe, boîtier de connexion HDMI...) ;
- Veiller à ne rien laisser dans la salle ;
- Vérifier l'extinction de la lampe du projecteur en quittant la salle ;
- Fermer les portes de la régie à la fin de la séance et aussi pendant les pauses.

La consommation d'aliments et de boissons est interdite.

En cas d'annulation de séances, merci de nous prévenir pour organiser l'extinction de l'équipement.